

COMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, interventions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Optétaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

21928

Matricule : 6893

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

OUAFIKI Said

Date de naissance :

04/08/1959

Adresse :

37 RUE DES IFRIS Beauséjour

Tél. : 0660915423

Total des frais engagés : 816,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. MIFDAL Malika
Médecine Générale
36, Rue Korouf Hay Raha
(Beauséjour) - Casablanca
Tél. : 05 22 36 84 42

Date de consultation : 10/03/2020

Nom et prénom du malade : ABIR Boudra

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA, DIABETE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : J. ST

Le : 10/03/2020

MUPRAS
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/03/2020	C		150 DH	Dr. MIFDAL Malika Médecine Générale 36, Rue Koroufal Hay Raha (Beausejour) Casablanca Tél : 05 22 36 64 43

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ARMACIE AL WOUROOD 7, Rue des Roses A Coté de Masjid Annour Beausejour 0522 36 84 50 Casablanca Patente: 34808192	17/03/2023	666,10

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

**CCEFFICIENT
DES TRAVAUX**

**MONTANTS
DES SOINS**

**DATE DU
DEVIS**

Docteur Mifdal Malika

Médecine Générale

36, Rue El Koronfol 1er étage App.2
Hay Raha (Beausejour)
CASABLANCA
Tél.: 0522.36.64.48

الدكتورة مفضل مليكة

الطب العام

زنقة القرنفل حي الراحة (بوسيجور)
الطابق 1 الشقة 2 - الدار البيضاء
الهاتف: 0522.36.64.48

CASABLANCA, LE

10/03/86

M^{me} Abir Bouchna Ep Derafki

63,00 - Telcpril 5mg
X2 (S.V.) 1g/1j x 2 mois

(S.V.)

35,70 - Kardégic 160
X2 (S.V.) 1g/1j x 2 mois

(S.V.)

60,00 - Glerna 3mg
X2 (S.V.) 1g/1j

(S.V.)

106,00 X2 - Lipantyl 160g
(S.V.) 1g/1j x 2 mois

(S.V.)

79,00 - Opra 20g
X2 (S.V.) 1g/1j

(S.V.)

16,00 X2 - Poliprone 1000 (S.V.)
1g x 2 j

598,00

- D.P.

PHARMACÉAL WOURROUD
67, Rue de
Masnière
Casablanca
Télé: 0522.36.64.48
Patente: 3708192

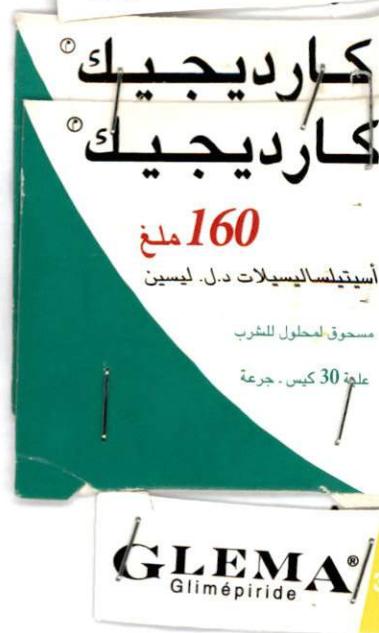
Dr. MIFDAL Malika
Médecine Générale
Hay Raha
36, Rue Koronfol (Beausejour)
Tél: 0522.36.64.48

- Bayutene (N° 3)
227043 1 app x 31 j

S.I.V

666,10

Dr. MIFDAL Malika
Médecine Générale
36, Rue Koroufai Hay Raha
(Beauséjour) - Casablanca
Tél : 05 22 36 64 48



30 comprimés voie orale 30 قرصاً عبر الفم

Doliprane®

PARACÉTAMOL

1000 mg

Doliprane®

PARACÉTAMOL

1000 mg



bottu s.a.

82, Allée des Casuarinas - Ain Sébaïa - Casablanca
S.Bachouchi - Pharmacien Responsable



COMPRIMÉ

ADULTE

10 Comprimés

بايكوتين® N

مضاد للأكزيما

بايكوتين® N

مضاد للأكزيما

بايكوتين® N

مضاد للأكزيما

استعمال خارجي

15 غ من المرحم